

des talents et de la vertu peut devenir l'égal de celui dont les aïeux levalaient autrefois bannière.

Dans le Maçonnais comme ailleurs, peu de familles chevaleresques ont pu traverser les siècles et venir jusqu'à nous. M. Arcelin nomme les principales d'entre elles, puis il jette un coup d'œil rapide sur l'agrandissement de la bourgeoisie dont la plupart des membres sont devenus nobles à leur tour.

« Il faut cependant rendre justice à cette petite aristocratie de province, dit-il, qui, sortie de la bourgeoisie et du peuple, s'y recrutait sans cesse pour remplir ses vides.

« C'est elle qui occupait tous les petits offices de l'épée et de la robe et qui donnait au pays son sang et ses veilles, sans pouvoir jamais prétendre aux prérogatives et aux honneurs de la noblesse de cour.

« Quelques-unes de ces familles arrivèrent cependant aux plus hauts emplois; les Ballion, par exemple, issus d'un marchand par eau de la ville de Mâcon, parvinrent au comble de la fortune et des honneurs; cinq d'entre elles firent des preuves pour prendre séance aux Etats de Bourgogne et deux seulement furent admises dans la chevalerie de Malle,

« On remarquera dans ces notices qui vont suivre que nous ne nous sommes point conformé aux anciennes traditions des généalogistes. C'est que nous avons pensé qu'il était bon d'établir ce travail sur un plan qui répondît aux goûts et aux besoins de notre temps. Le cadre que nous avons adopté n'exclut personne. Toutes les familles, quel que soit leur état, qui ont fait enregistrer des armoiries à l'Armoriai général de l'IG2(- ou qui ont eu des emplois ou des fiefs en Maçonnais avant 1789, ont dû y trouver place.

« Les notices que nous publions ont donc surtout pour but de donner l'Armoriai général du Maçonnais et un tableau des emplois occupés par les familles du pays avant 1789. Elles